

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 31 (1959)

Heft: 2

Artikel: Essai de synthèse de l'enquête faite sur les villes nouvelles par l'Union internationale des architectes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Essai de synthèse de l'enquête faite sur les villes nouvelles par l'Union internationale des architectes

Rapport présenté aux «Entretiens de Rio de Janeiro», consacré aux villes nouvelles et dont on lira plus loin les conclusions.

DÉFINITIONS

Il paraît nécessaire d'aborder tout d'abord un essai de définition en même temps qu'il conviendra de tenter un bref inventaire des principales catégories de villes nouvelles.

Quelles sont les cités qui méritent, en effet, d'être rangées au nombre des villes nouvelles? Certaines villes, créées autour d'un embryon ancien, ne méritent-elles pas ce qualificatif? Jusqu'à quel point, d'autre part, des villes satellites entièrement nouvelles par ailleurs sont-elles susceptibles d'être considérées comme telles? Il me paraît, parmi les diverses définitions proposées, devoir retenir d'une part la définition polonaise

qui entend sous cette conception non seulement des agglomérations entièrement nouvelles, mais aussi des villes qui s'accroissent notamment par l'essor impétueux de l'édification,

mais surtout la définition française, précise et nuancée, qui répond notamment aux questions que nous venons de soulever:

Une ville nouvelle est une ville née d'une volonté politique économique ou sociale délibérée et possédant les caractères suivants:
un programme initial des fonctions primaires (choix géographique, plan);
une personnalité municipale indépendante;
ses propres services publics, techniques et sociaux;
une variété d'activités assurant à la population des emplois de tous les niveaux;
un accès commode aux fournitures et aux services de la vie courante;
un cycle normal des études primaires, secondaires, professionnelles;
un milieu favorable à la vie intellectuelle;
des espaces pour les loisirs.

Ces critères définissent la ville nouvelle en opposition avec la commune purement résidentielle, le lotissement de banlieue, la cité-dortoir vidée chaque matin, l'agglomération vivant d'une seule activité.

Ils n'excluent en revanche pas l'incorporation d'un ancien noyau s'il est destiné par le changement de fonction et de dimensions à devenir un élément minoritaire de la ville nouvelle.

Il nous paraît pouvoir accepter dans tous ses termes cette définition claire, valable d'ailleurs pour les villes du passé, car elle s'adapte à la distinction historique entre les «villes créées» et les «villes spontanées». Remarquons qu'elle entraîne un corollaire, selon lequel une population largement supérieure à 20 000 habitants est nécessaire.

Inventaire

Cette définition va nous permettre de tracer les grandes lignes du courant contemporain qui conduit à la création de nouvelles villes.

Notre définition, il est vrai, tient à l'écart des cités de l'intérêt d'Emmeloord, dans le polder nord-est, aux Pays-Bas, ou de Vällingby, dans les environs de Stockholm, mais sa netteté vaut quelques sacrifices. Au surplus l'enseignement de ces cités garde sa valeur dans l'étude des problèmes de détails.

Si l'on considère, pour commencer, les nations évoluées d'Europe, c'est pour constater que les créations de villes récentes y sont pratiquement inexistantes puisque les seuls exemples sont ceux du Royaume-Uni. Tout autre est la situation dans les pays à développement rapide. En Union soviétique, les architectes ont édifié, depuis 1946, 564 villes nouvelles; les pays asiatiques ou d'Amérique latine ont à leur actif des résultats presque aussi sensationnels. Un pays riche d'enseignement est à ce point de vue l'Etat d'Israël, dont les expériences sont surtout remarquables parce qu'elles sont dues à des équipes de techniciens émigrés de pays hautement évolués et familiarisés par leur formation avec les notions de l'urbanisme contemporain.

On peut donc remarquer, avec Pierre Lavedan, que «les créations urbaines sont surtout nombreuses dans les pays de récente civilisation, au moment où il s'agit de gagner un pays à la civilisation».

Raisons déterminantes

Dans les pays à économie planifiée, les raisons sont précises: les villes nouvelles paraissent en Pologne parce qu'une région déterminée reçoit une impulsion économique définie. En Bulgarie, c'est la découverte de nouvelles ressources de matières premières, la création – de toutes pièces – de nouvelles industries qui conduisent à la création de villes nouvelles. Voici par exemple le cas de Dimitrovgrad, qui compte déjà plus de 35 000 habitants et qui en comptera 70 000. Cette ville est en voie de réalisation sur la rivière Maritsa, en rapport avec la création d'une industrie lourde et l'exploitation de la houille dans le bassin de Maritsa. En URSS comme en Chine, il est également fait état des plans nationaux de développement industriel.

Les pays à économie libérale font entendre honnêtement une autre voix; les architectes danois relèvent par exemple que l'absence de planification à l'échelle nationale rend illusoire toute mesure de limitation de l'accroissement de leur capitale par la création de villes nouvelles; les architectes anglais, tout en précisant que les villes nouvelles devraient avoir pour but d'assurer une meilleure distribution de la population et de l'industrie en recevant le surplus d'industrie des villes congestionnées, avouent que « la ville est devenue, malgré les efforts de décentralisation, pareille à un récipient débordant dans lequel l'eau continue à couler, le robinet étant laissé grand ouvert», allusion directe à l'absence de distribution planifiée. On retrouvera cette préoccupation dans les résolutions du Congrès de Moscou.

Pour utiliser pleinement toutes les ressources du pays considéré dans son ensemble, il est nécessaire d'établir un plan national d'aménagement comportant la répartition des industries et des autres activités. Ce plan sera la base de l'extension des villes existantes, de l'implantation de villes nouvelles et, au besoin, des villes satellites.

Pour la France, depuis des millénaires, la naissance des villes nouvelles est déterminée par des facteurs qui sont d'ordre politique (gouvernement, administration, défense, prestige) ou d'ordre économique (mines, industrie, transports, colonisation agricole ou, plus récemment, saturation des grandes villes en logements, en espaces de travail ou de loisir).

En Allemagne fédérale, le seul exemple de création authentique de ville nouvelle fut commandé par le manque de réserves territoriales. Il s'agit de la ville de Sennestadt, toute nouvelle croissance de la ville voisine de Bielefeld pouvant nuire à la région agricole environnante.

Très intéressant et très particulier est l'exemple de la nouvelle ville de Lewittown aux Etats-Unis, ville de 63 000 habitants réalisée entièrement par l'initiative privée sans autre aide gouvernementale que la garantie hypothécaire de l'Administration fédérale du logement (Federal Housing Administration) et de l'Administration des vétérans. La raison déterminante en fut la création d'une aciéries géante de la United States Steel Company sur la rivière Delaware à proximité d'un site favorable aisément accessible de Philadelphie.

Avec Israël enfin, nous abordons un troisième aspect, qui s'apparentera davantage, nous en sommes sûr, au pro-

blème crucial commun aux vastes pays neufs qui couvrent les trois quarts de la terre et dont le réveil est le phénomène marquant de l'histoire contemporaine: la poussée démographique. Ici, la clef de la politique gouvernementale est d'assurer la répartition géographique de la population non seulement par les moyens de la colonisation agricole, mais par la création de nouveaux centres urbains et le développement rapide des centres existants, en évitant surtout la concentration de l'excédent de population et des immigrants dans les grands centres surpeuplés. Des villes de deux types ont été ainsi créées: des villes moyennes, (20 000-50 000 habitants) à fonctions multiples, centres de commerce et d'administration pour des districts de 300 à 500 km² susceptibles de devenir en outre des centres industriels au fur et à mesure du développement industriel; des villes plus petites au caractère semi-rural d'une population de 3000 à 10 000 habitants, fonctionnant comme centres culturels et commerciaux de districts essentiellement agricoles. Dans toutes ces cités, le développement industriel n'est prévu qu'ultérieurement, une fois qu'un certain afflux de population s'est concentré.

On le voit, si les raisons déterminantes pour la création de nouvelles villes ne sont pas partout les mêmes, une condition commune est partout requise: l'existence d'une volonté et d'un pouvoir capable de donner forme à cette volonté; en d'autres termes: l'existence d'une planification nationale efficace.

Démographie

Est-il possible de déterminer le chiffre optimun de population d'une ville ? Y a-t-il des limites maxima et minima qu'il n'est pas désirable de dépasser ?

On a vu déjà que le plein emploi de certains services tels que l'enseignement du second degré, la santé, les spectacles, indiquent pour une ville un minimum de population de 20 000-25 000 habitants. Il est beaucoup plus difficile de se prononcer sur un optimum. «Une situation réelle – j'emprunte les lignes qui suivent au rapport de mon frère Ling – doit toujours être le point de départ pour toute décision dans ce domaine. Une ville de 50 000 habitants, surtout quand elle n'est pas un centre régional, ne peut supporter les frais d'installations tels que théâtres, galeries d'art, musées, écoles supérieures techniques et universités et, sans ceux-là, la ville risque bien de n'être qu'un dortoir ou de rester une communauté dévitalisée.»

Sans conclure, il semble que le chiffre optimum de population se situe entre 70 000 et 100 000 habitants. Quant au chiffre maximum à ne pas dépasser, aucune théorie abstraite n'est en mesure de le préciser.

Je pense normal de lier à ces questions démographiques un problème qui fut soulevé par les Britanniques et qui me paraît capital, je veux parler du peuplement de ces cités :

C'est toujours la jeune génération qui vient peupler les villes nouvelles, ce qui en déséquilibre la structure sociale. Les personnes plus âgées, pourtant si utiles pour soigner les

gosses et donner un coup de main à d'autres besognes, restent le plus souvent dans les villes mères. Cette tendance entraîne également une demande anormale pour les établissements d'enseignement, dont une partie deviendra superflue dès que ce déséquilibre aura passé. Il est donc bien nécessaire, pour ceux qui ont la responsabilité de veiller au développement des villes nouvelles, d'influencer leur structure sociale afin de la rendre plus normale, cela aussi afin d'éviter que ces villes ayant débuté avec une population trop jeune ne finissent par avoir une population trop âgée.

Structure des villes

Quels sont les éléments de structure des villes ? Quels sont les principes du zonage, de l'interdépendance de ces éléments ?

Les travaux de l'UIA ont consacré la part la plus importante à cet aspect du problème, réunissant des documents et des renseignements innombrables, que tous les urbanistes auront le plus grand intérêt à consulter¹.

Structure des unités de voisinage, sous la forme d'ensembles relativement autonomes, densités limitées, variété des types d'immeubles résidentiels, protection contre les industries nocives ou gênantes, groupement des zones de travail à proximité des ensembles résidentiels, répartition judicieuse du commerce et de l'administration, dispersion progressive des crèches et des écoles au fur et à mesure que l'âge des enfants diminue, large proportion d'espaces verts et de zones de détente, nette séparation des différentes formes du trafic : tels sont les principes où l'on retrouve sous des formes diverses, mais dans une unanimité de doctrine presque totale, les grandes prises de position de la charte d'Athènes et des pionniers de l'urbanisme.

Dans le développement de ces principes, dans leur application pratique, des remarques ont toutefois été apportées par quelques-uns des rapporteurs, et il paraît judicieux de faire part de ces observations :

C'est ainsi que l'Anglais Ling met en garde contre le danger de cristalliser la notion d'unité de voisinage autour d'un chiffre idéal de population :

Il est généralement admis que les plans des villes doivent être formés d'une série d'unités résidentielles ou d'unités de voisinage plus complexes, les institutions scolaires formant le centre de la composition architecturale. L'importance de ces institutions croît avec l'élargissement de l'horizon d'un enfant passant d'un jardin d'enfants à l'école primaire, puis secondaire et aboutissant à l'université. Cette méthode a été par trop simplifiée. En considérant qu'une unité de voisinage doit avoir à son centre une école primaire, ce qui fixe la population aux alentours de 6000 à 10 000 habitants en raison du nombre d'élèves nécessaires pour rendre une école primaire économiquement saine, on a oublié que fréquemment trois types d'écoles sont nécessaires dans une même unité de voisinage, dont deux religieuses (catholique et protestante), et une école d'Etat. Cela remet tout en question. Aussi doit-on considérer de plus petites unités, celle qu'on pourrait

¹ Construction et Reconstruction des Villes (2 volumes, Moscou, 1958, Payot S.A., Lausanne).

appeler l'unité résidentielle de 1000 à 2000 personnes formant la base de relations sociales locales, permettant aux habitants de rester en contact l'un avec l'autre, ou même une unité plus petite encore qu'on pourrait nommer l'unité enfantine car elle est centrée sur le terrain de jeux des enfants.

Il faut donc se garder, pouvons-nous admettre avec Ling, de schématiser en quoi que ce soit des données qui, étant d'ordre humain, sont infiniment variables.

Plus loin, il se demande si le réseau routier n'a pas tendance à devenir la dominante du plan au lieu de s'y soumettre. Au lieu de laisser rues et places constituer, comme au Havre, les éléments centraux de la composition, il faut au contraire les limiter à quelques tracés essentiels et multiplier les régions libres de tout trafic. Il ne s'agit pas, précise-t-il, de contester l'importance du réseau des circulations mais de lui donner, dans l'interdépendance des éléments, sa vraie place qui est de relier, non de dicter.

De son côté, van Eesteren rappelle que les routes et les chemins ont une fonction de raccordement, de ponts entre les éléments de l'ensemble. Ils doivent favoriser l'intégration et non pas y faire obstacle.

On relève aussi des mêmes auteurs de très justes remarques concernant la tendance à disperser par trop les ensembles résidentiels en les séparant les uns des autres ainsi que du centre culturel et commercial par de larges bandes de verdure. Autant ce principe est valable dans les cités engorgées et surpeuplées où l'on n'introduira jamais trop d'espaces verts, autant il est discutable pour les villes nouvelles où il paraît indispensable de souligner, par un groupement relativement compact, par la création d'une silhouette urbaine, un contraste vigoureux entre la ville et le paysage environnant, facilitant de plus des communications qui courrent le risque d'être déraisonnablement allongées.

D'ailleurs, dit encore van Eesteren, si la structure est en réalité la combinaison systématique des éléments de la cité et de ceux de la campagne, l'essentiel est de la rendre vivante, en état de parler à l'âme. On peut ordonner tant qu'on voudra, si l'on n'arrive pas à créer une structure vivante le chaos n'en continuera pas moins à régner.

Ces observations ont incontestablement une pensée commune : mettre en garde contre des excès contraires, contre le risque de « verser le char de l'autre côté ». Elles viennent à leur heure car il est bon d'attirer l'attention sur le danger qu'il peut y avoir à dépasser le but².

De nombreuses remarques ont été faites, enfin, ici et là, à propos du zonage. Aux yeux du rapporteur américain Churchill, le zonage est un facteur purement négatif et peu efficace. S'il sert de guide pour l'utilisation du territoire, son plus grave inconvénient est qu'il se laisse trop facilement modifier sous la pression des facteurs politiques ou financiers.

Notre confrère van Eesteren redoute que le zonage ne soit un obstacle à l'établissement de plans-masse vivants. Il ne le condamne pas, mais souhaite la possibilité de l'adapter sans cesse aux exigences de la vie.

Avec cette dernière mise en garde contre les dangers du schématisation, s'achève la série des remarques valables

² Tel nous semble être notamment le cas de Brasilia (Réd.).

qui sont venues, sans la contredire, compléter et renforcer la vaste contribution que le Congrès de l'UIA a apportée à l'analyse des éléments de la structure des villes.

Nous abordons maintenant les problèmes, plus délicats, que pose la conception architecturale des villes nouvelles.

Conception architecturale, influence des étapes de réalisation sur la conception

Le véritable intérêt de cette question ne réside pas dans l'influence que peut exercer sur la conception d'une ville la nécessité de la réaliser par étapes. Il est bien évident en effet qu'elle se constituera dans une succession d'ensembles résidentiels et que l'ordre dans lequel ils seront réalisés importe assez peu. Il est plus intéressant de savoir dans quelle mesure les plans initialement prévus sont susceptibles d'être remaniés en cours de réalisation: pour qu'une ville nouvelle devienne l'organisme vivant qu'ont rêvé ses créateurs, ne faut-il pas qu'ils sachent tenir compte de l'évolution des facteurs qui influencent la conception? Une réalisation rapide n'en laisse pas le temps et peut conduire à une création inadaptée, alors qu'une réalisation échelonnée permet peut-être précisément de parer à ce danger.

Mais la question la plus importante est certainement celle soulevée par les étapes de construction des centres civiques. Toutes les villes nouvelles n'ont pas le bonheur, naissant capitales, de voir surgir avant elles les beaux palais de Brasilia ou de Chandigarh qui, s'ils sont le cœur d'une nation plus que celui d'une cité, n'en constituent pas moins le pôle d'attraction autour duquel la cité s'organisera magiquement. Elles ont au contraire en face d'elles un problème qui reste à résoudre et dont la donnée est celle-ci: le noyau civique de la cité ne peut s'édifier et surtout s'animer qu'au fur et à mesure du développement de la ville. Ce centre peut-il être conçu de telle sorte qu'il se développe harmonieusement lui-même, sans avoir à aucun moment ni l'aspect d'un no man's land désertique ni celui d'un palais trop grand aux salles vides et aux couloirs inanimés? C'est même probablement ce problème qui caractérise le mieux les villes nouvelles.

Esthétique urbaine

Caractère artificiel et monotonie des villes nouvelles

Le caractère artificiel et la monotonie semblent être les dangers qui menacent les villes nouvelles.

Personne, dans notre enquête, ne relève d'inconvénients inhérents au caractère artificiel des villes nouvelles. A la

réflexion, il serait surprenant qu'il en soit ainsi aujourd'hui. L'histoire nous enseigne que dans leur presque totalité les villes créées ont été des réussites. Le nombre des échecs – si quelques-uns sont illustres comme celui de la Ville idéale de Claude-Nicolas Ledoux – est dérisoire par rapport à celui des succès. Le caractère artificiel, lorsqu'il se traduit par des tracés intentionnels – qu'ils soient libres ou géométriques – en opposition avec les tracés fortuits ou spontanés, est générateur d'harmonie et d'ordre. Si les données sont justes, le caractère artificiel n'est pas, en soi, un danger.

De toutes parts, en revanche, on reconnaît le danger de monotonie: «Une ville peut être monotone si elle est réalisée d'une seule haleine, parce que l'esprit de création chez un auteur unique peut être limité et parce que l'emploi d'une technique de construction identique comporte un danger», disent en résumé les Polonais.

C'est à parer à ce défaut que s'attachent les meilleurs rapports.

Certes les pays socialistes sont moins sensibles à cet écueil. Pour l'Union soviétique, le caractère individuel de l'aspect de la ville dépend des multiples conditions concrètes et, pour une grande part, de la maîtrise de l'auteur du projet. L'expérience accumulée dans l'étude et la réalisation des nouvelles villes montre que les meilleurs résultats sont obtenus par la satisfaction des exigences de la population en types de logements divers, la mise en évidence des édifices publics sur le fond calme des ordonnances résidentielles, la meilleure utilisation des matériaux de construction trouvés sur place. Le respect des conditions climatiques et des autres facteurs naturels, tels que le relief du site, la verdure existante, les réserves d'eau, etc.

Les corporations chargées en Angleterre de l'édification des villes nouvelles, prennent à ce sujet les mesures suivantes: elles s'adressent non seulement à leurs propres architectes, mais également à des architectes privés; elles varient les types de maisons d'habitation, leurs formes et leurs aspects; elles utilisent largement le paysage, ce qui, au fur et à mesure de l'accroissement de la ville, contribuera à fondre la ville et son environnement en un tout ayant à la fois l'unité et la variété. De plus, on laisse les habitants créer leurs propres organisations et institutions sociales, culturelles et religieuses en mettant toutefois les édifices publics à leur disposition.

En Allemagne fédérale, on constate que les particularités du site et la liaison réciproque entre la ville et ses environs doivent être prises en considération en tout premier lieu, car elles créent les conditions indispensables à la réalisation d'une conception vivante de la ville. Les buildings importants permettent d'obtenir des effets de contraste, ce qui, joint à la diversité de la construction résidentielle, crée les conditions indispensables à une composition vivante. Il est vrai cependant (et ici nous retrouvons la question cruciale que nous avons posée tout à l'heure) que l'édification de buildings urbains importants n'est possible que lorsque la ville atteint des dimensions déterminées.

Les architectes français, pour leur part, tout en faisant remarquer que l'âme de la ville, qui est variété et mouve-

ment, dépend essentiellement de ses habitants et que la sélection du «contenu» est plus importante que le choix du «contenant», admettent qu'une harmonie se crée entre le cadre et les habitants.

Il est donc incontestable que le cadre élaboré par l'urbaniste, l'architecte, le paysagiste, le décorateur, contribue puissamment à modeler cette âme.

C'est le sommet de leur art, et il ne connaît pas de recette systématique. On peut cependant conseiller:

- a) le choix d'un site en lui-même intéressant, même s'il n'est pas le plus économique à priori;
- b) l'accentuation des caractères de ce site (contrastes, étagements, perspectives, échappées, plans d'eau);
- c) la mise en valeur éventuelle d'éléments anciens à sauvegarder (constructions, arbres, etc.);
- d) l'affirmation du «cœur» de la cité, à caractère de rendez-vous urbain (conclusions du Congrès CIAM de 1951);
- e) une grande variété dans le volume des places et le dessin des voies, de l'autostrade au chemin des écoliers (tracés, profils, espacements, angles, abords, plantations, appareils d'éclairage, etc.). Cette variété doit traduire les caractères et les fonctions;
- f) un usage extrêmement prudent des gabarits et des habitations en série et l'étude des plans masse;
- g) la mise en réserve, dans le tissu de la ville, d'espaces dont l'affection sera prononcée après une période expérimentale;
- h) l'échelonnement des études partielles, pour tenir compte des premières expériences et des réactions des intéressés;
- i) l'éclectisme dans le choix des architectes appelés à animer le plan directeur (répartition des tâches, composition «polyphonique», «points forts»);
- j) l'encouragement des initiatives privées, notamment dans les secteurs commerciaux;
- k) l'évitement de certains facteurs de monotonie universelle (comme les réseaux électriques aériens, certains véhicules de transport en commun, certaines formes de publicité, etc.).

Enfin, Israël reconnaît que l'impression des nouveaux quartiers est en général monotone au cours des premières années sauf là où le site est intéressant par lui-même ou par la présence de vieux arbres. Le bas standard des habitations, les chaussées inachevées, l'absence de végétation dans les espaces libres accentuent cette impression. On aurait pu toutefois y remédier partiellement en variant davantage les programmes des ensembles résidentiels, en étudiant de plus près les besoins réels de la population et en portant une attention plus grande aux éléments de

la topographie et du paysage. Dans ces cités qui s'érigent sur les seules bases de l'architecture et de l'urbanisme contemporain, sans référence aucune à l'expression d'une quelconque tradition nationale, il est cependant possible de déceler l'apparition graduelle d'une sorte de style propre à la Méditerranée orientale.

Il paraît également intéressant de parler d'une expérience faite aux Pays-Bas où deux petites cités, dans le polder nord-est, sont construites selon deux conceptions différentes; l'une, Emmeloord, respecte le caractère traditionnel des villages hollandais aux maisons groupées, tandis que l'autre, Nagele, est construite sous une forme résolument moderne, en disposition très ouverte¹. L'urbaniste Ling, se prononçant à ce sujet, ne craint pas de préférer le plan d'Emmeloord qui, dit-il «produit un contraste heureux avec la contrée découverte et confère à l'agglomération un caractère plus vigoureux».

Concluons ici avec van Eesteren: «Les doctrines en matière d'esthétique urbaine ne sauraient remplacer l'inspiration qui pourra souvent se nourrir au contact du patrimoine culturel que nous ont laissé les générations passées.»

Voici enfin pour terminer le texte consacré à ce sujet par la résolution du congrès:

ESTHÉTIQUE URBAINE. La ville ne doit pas répondre aux seules exigences fonctionnelles, techniques, économiques et sociales, mais les valeurs esthétiques lui donneront sa personnalité à laquelle ses habitants vont s'identifier. En réalisant de grands programmes de construction comprenant de vastes zones résidentielles et des autoroutes complexes, il est essentiel de rechercher l'échelle humaine en même temps que la solution des problèmes fonctionnels. La monotonie peut facilement apparaître avec l'aménagement rigide et la standardisation des éléments de construction. Il est essentiel que tous les efforts soient concentrés sur la recherche de la vérité, l'éveil de l'intérêt par une liberté dans la distribution des bâtiments, l'usage des matériaux, de la couleur et du paysage environnant. Il y a place dans l'urbanisme pour le monumental, mais dans les zones résidentielles de même que dans les centres locaux, l'objectif essentiel doit être la création de conditions de vie humaine agréable.

Il est aisément de voir que les architectes sont unanimes dans leurs conclusions pour déclarer que l'urbaniste et l'architecte tiennent en mains tous les éléments leur permettant, par leurs efforts et leurs talents, d'assurer toute la diversité souhaitable aux différents éléments des villes nouvelles et que les écueils graves qu'on signale malheureusement dans un trop grand nombre de villes ont tous à leurs origines des excès de hâte ou des erreurs d'appréciation.

1 cf. «habitation» No 1/1959.